



FEDERATION FRANCAISE D'ESCRIME

LIGUE D'Auvergne



Clermont-Ferrand, le 5 novembre 2016

Le comité directeur de la ligue d'escrime d'Auvergne s'est réuni le :

**Samedi 05 Novembre 2016 à 10h30**

à la

**Salle du CROS Auvergne**

**Résidence "Le Pérou"**

**43, rue de Blanzat**

**63100 CLERMONT--FERRAND**

**Etaient présents :** Madame Anne Marie KELLER, Messieurs David BOUDRIE, Yves DREYFUS, André FREYSSINIER, Philippe FREYSSINIER, Didier GRIMAUULT, Jean-Paul HERVE, Thierry MARTINEAU, Bernard MOLLE, Guy PITIOT.

**Membres invités présents :** Madame Brigitte SAINT BONNET (Présidente de la ligue d'escrime du Lyonnais) Monsieur Philippe LAFAY (Président de la ligue d'escrime du Dauphiné Savoie).

**Membres absents :** Néant

---

**Le compte rendu portera sur les points suivants :**

**Point 1 :** Approbation du compte-rendu de la réunion du 05 septembre 2016.

**Point 2 :** Prendre acte de la création du comité régional préfigurateur

**Point 3 :** Désigner les délégués et les suppléants

**Point 4 :** Présentation des comptes financiers 2015/2016

Questions diverses

---

**Point 1 :** Approbation du compte-rendu de la réunion du 05 septembre 2016.

Approuvé à l'unanimité

**Point 2 :** Prendre acte de la création du comité régional préfigurateur

Le comité directeur prend acte de la création du comité régional préfigurateur. M. Pitiot après renseignements, informe les membres du comité directeur que si, le comité directeur se prononce "contre", la fédération prononcera la dissolution immédiate de la ligue d'Auvergne d'escrime.

**Point 3 :** Désignation des délégués et des suppléants

- Monsieur Gérard GUILLOT, vice-président du comité départemental d'escrime de l'Allier, par mail du 2 novembre 2016, propose sa candidature pour le Comité Directeur du Comité Régional préfigurateur et ceci comme représentant le Comité Départemental 03 d'Escrime.

- Après consultation des volontaires au sein du comité directeur, les membres titulaires et suppléants sont les suivants :

**Titulaires :**

- M. PITIOT Guy
- Maître HERVE Jean Paul
- M. MARTINEAU Thierry
- Maître FREYSSINIER Philippe

**Suppléants :**

- DREYFUS Yves
- MOLLE Bernard
- KELLER Anne-Marie
- M. BOUDRIE David

Conformément aux statuts du comité régional préfigurateur, Monsieur Gérard Guillot pourra être invité aux réunions du Comité Directeur préfigurateur.

**Point 4 : Présentation des comptes financiers 2015/2016**

Monsieur Bernard MOLLE fait le point sur les comptes.

- Aujourd'hui, le seul dossier délicat concerne la fête des jeunes de Vichy 2016. La facture présentée par l'OTT ne correspond pas aux engagements prévus initialement lors des réunions. La ligue doit 8610,00 € et non pas 18000,00 € environ comme l'OTT l'indique.

Les démarches sont en cours. Cela devient relativement urgent, car il faut clôturer le compte ouvert spécialement pour la fête des jeunes.

**Budget prévisionnel :** Vraisemblablement, il sera modifié en fonction des directives des structures régionales.

**Précision :** En 2017, le budget prévisionnel ne concerne que les 8 premiers mois de l'année. (8/12ème).

Au niveau des licences, les effectifs pris en compte pour la ligue est de 950 licenciés.

En général, tous les clubs de la ligue ont augmenté leur effectif de licenciés.

**Perfectionnement :** 120 places

Au dernier comité directeur il a été décidé d'organiser un stage ouvert au M11 au mois d'avril.

Le séjour prévu au CREPS au mois d'avril sera approfondie dès la semaine du 7/11/16.

Le stage sera ouvert aux M11, M14 non qualifiés par équipe ainsi que M17 et M20 souhaitant se préparer pour leur championnat de France.

**Déplacement compétition :** La ligne budgétaire a été augmentée à 8000,00 €. Cette augmentation tient compte de l'organisation du déplacement pour la fête des jeunes qui se déroulera, cette année à Paris.

**Questions diverses :**

- Le Président demande que la diffusion de l'appel à candidature pour la fête des jeunes 2018 et les championnats de France 2018.

- Trophées sportifs du CROS Auvergne. Deux dossiers sont en cours de dépôt :

MIELCAREK Gaspard Volvic.... Arbitre en formation nationale

ROBIN Eugénie Volvic.... Résultats sportif championnat de France (2ème fête des jeunes).

- Modification des statuts :

Les modifications des articles 26 et 27 des statuts de la ligue sont portées à la connaissance de tous avec des explications complémentaires.

**Matériel :**

**Sabre :** Mise aux normes des appareils électriques. Proposition : prise en compte des appareils de la ligue, des comités départementaux pour la mise aux normes.

David BOUDRIE, propose de faire une prospection pour avoir les références des appareils devant être équipés de puces. Le nombre d'appareils concernés serait de :

- CD63 = 5
- Ligue = 12

- Aurillac = 5
- St Flour = 2
- 5 appareils du stade clermontois pourraient être concernés (Ville de Clermont-Ferrand).

**Récupération de deux pistes**, par le club d'Aurillac, délabrées pouvant être utilisées pour la pratique du sabre (renversées). Récupération des pistes ce jour.

**Stage de formation des cadres bénévoles** : M. GRIMAULT intervient et exprime la déception de son fils concernant la non-organisation du stage de formation des enseignants bénévoles.

Maître Jean-Paul HERVE explique les raisons qui ont fait que le stage a été annulé.

a) Le 26 juin 2016, un mail de prospection a été lancé sur toute la ligue. Quatre destinataires du club de Montluçon ont été destinataire du mail (Marie-Joseph LEPELTIER, M. LACROIX, Christophe NOIRET, Didier GRIMAULT). Aucune réponse de la part du club de Montluçon, ni des clubs de la ligue n'est parvenue.

b) Un deuxième mail de rappel a été diffusé le 27 septembre 2016. Deux destinataires du club de Montluçon ont reçu l'information (M. LACROIX et Maître NOIRET). Il était demandé, dans ce mail, de répondre par "Néant"....

Aucune réponse par mail du club de Montluçon, ni des clubs de la ligue n'a été faite. . Seul, par téléphone, le club de Saint Pourçain, a proposé Maxime JARRY, qui, trop jeune, ne pouvait pas rentrer en formation.

c) Huit places avaient été réservées auprès du Centre international de séjour du centre de Vichy pour le stage de la Toussaint et celui de février. La confirmation des effectifs participants devait être faite un mois avant le début du stage faute de quoi, les places retenues seraient facturées à la ligue.

d) Devant l'absence de réponse et de candidat, le bureau de la ligue a décidé d'annuler les stages de formation.

e) Le dossier d'inscription de Corentin GRIMAULT est parvenu à Maître Jean-Paul HERVE le 15 octobre 2016.

f) Le stage a été annulé dans les quinze jours précédents le début du stage...pour éviter de payer les places qui avaient été réservées.

Durant son intervention, Maître Jean-Paul HERVE a précisé que la formation des animateurs devait comporter 60 heures de formation en centre (stage) complétés par 40 heures en structure (club, département).

Si la formation d'éducateur peut permettre aux stagiaires de pouvoir intervenir directement auprès des escrimeurs en stage (leçons individuelles et collectives techniques), pour la formation des animateurs (formation de base), il convient d'accompagner physiquement, pédagogiquement, sur toute la durée des formations en centre, les intéressés.

Une proposition de formation a été proposée à Monsieur GRIMAULT concernant son fils.

**Intervention de Monsieur Philippe LAFAY concernant les évolutions de structuration des futurs comités régionaux d'escrime. La même intervention a été réalisée lors de l'assemblée générale du même jour. Se reporter au compte-rendu des assemblées pour connaître le contenu.**

La séance a été clôturée par les signatures de Madame SAINT-BONNET Brigitte, Monsieur LAFAY Philippe, Monsieur PITIOT des statuts du comité directeur préfigurateur du comité régional Auvergne-Rhône-Alpes.

**La séance est levée à 12h30.**

Le secrétaire général  
Jean-Paul HERVE

La secrétaire adjointe  
Anne-Marie KELLER

Le Président  
Guy PITIOT